

LE GRAND FIGEAC

PRINTEMPS 2023

www.grand-figeac.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN À MI PARCOURS DU PLAN
CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

ALIMENTATION

**Lancement du Plan
Alimentaire Territorial**

SANTÉ

**EHPAD et Week-end
des internes**

AMÉNAGEMENT

**Avancement du Plan Local
de l'Urbanisme et
du Programme Local de l'Habitat**

VOTRE PUBLICITÉ ICI



en Une : Toitures photovoltaïques -
Centre Technique Routier
Mutualisé (CTRM) de Figeac
© Régie Sud

**Une publication éditée
par le Grand-Figeac**

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac

Publicité
Ouest Expansion
Tél. : 07 72 25 09 98

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : mars 2023

Ce numéro a été tiré à 22700 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
2 rue Germain Petitjean
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr
(page d'accueil - rubrique
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Des femmes et des hommes, au plus près de vous

À la parution de cette édition, le Conseil Communautaire aura adopté son budget pour 2023, avec toujours pour objectif de vous apporter les services publics de proximité tout comme les infrastructures essentielles au territoire. Il vous sera présenté en détail dans l'édition de juillet.

Tout en confirmant sa capacité d'investissement, notamment pour l'aménagement d'espaces publics comme la construction de nouvelles infrastructures au service de tous, le Grand-Figeac assure aussi ses services grâce aux femmes et aux hommes qui vous accueillent et vous accompagnent dans ces services du quotidien.

Car l'action du Grand-Figeac ne repose pas que sur l'investissement. Ce sont ainsi plus de 220 agents qui œuvrent au quotidien aux côtés des élus pour faire fonctionner les crèches, les cinémas, les médiathèques, le centre de santé intercommunal et ses 8 médecins, la pépinière d'entreprises Calfatech ou bien entretenir les routes, collecter les déchets.

Ce sont aussi des agents de développement qui commercialisent nos Zones d'Activités économiques, animent les actions du Plan Climat ou des Maîtres-nageurs sauveteurs qui apprennent à nager aux enfants du territoire.

Ce sont enfin des agents qui assurent l'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal ou bien le Programme Local de l'Habitat ; vous accueillent dans les espaces France Services et les espaces numériques, conçoivent et animent la saison culturelle.

Tout comme nous devons sans relâche cultiver l'attractivité du territoire pour maintenir sa dynamique démographique, économique, culturelle ; nous considérons que nos agents sont la richesse de la Collectivité grâce à leurs disponibilités et leurs compétences.

En assumant en direct nos compétences, sans les confier au secteur privé, nous faisons le choix d'un service public de qualité, accessible à tous, qui contribue directement aux emplois du territoire.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

PRINTEMPS 2023

DÉVELOPPEMENT / ENVIRONNEMENT / 4

Plan Climat Air Énergie Territorial / 4
La compétence tourisme du Grand-Figeac / 5
Projet Alimentaire Territorial du Grand-Figeac / 6

SANTÉ / 6

Centre de Santé Grand-Figeac / 6
Contrat Local de Santé / 7

URBANISME / HABITAT / 8

Plan Local d'Urbanisme intercommunal / 8
Programme Local de l'Habitat du Grand-Figeac / 9

REVITALISATION DU TERRITOIRE / 10

« Cœurs de Villes et Villages » / 10

ESPACE JEUNES INTERCOMMUNAL / 12

Séjour éco-citoyen 2023 / 12

NUMÉRIQUE / 13

La pratique numérique accessible à tous / 13

PETITE ENFANCE / 14

Crèche de Capdenac-Gare « La Farand'Olt » / 14

GEMAPI / 14

Diagnostic de vulnérabilité / 14

ACTION SOCIALE / 15

Portage de repas à domicile au Grand-Figeac / 15

NOUVEAUX AGENTS / 16

TRIBUNE / 17

Tribune libre / 17

Libre expression des élus minoritaires / 18

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Un bilan à mi-parcours encourageant !

Adopté en décembre 2019 pour une durée de 6 ans (2019-2025), le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du Grand-Figeac a fait l'objet d'un bilan à mi-parcours présenté lors du Conseil Communautaire le 31 janvier 2023. Cet exercice intermédiaire permet de mesurer le chemin parcouru et d'impulser les réflexions pour la deuxième partie du plan.

Les principaux indicateurs Climat - Air - Énergie du territoire

Le bilan à mi-parcours porte sur l'observation des tendances d'évolution de certains grands indicateurs de la transition énergétique sur le territoire.

 **Consommations d'énergies** : la trajectoire des consommations d'énergies cumulées suit une tendance stable depuis 2016, sans réelle diminution constatée (+/- 1 100 GWh), hormis en 2020 (contexte de début de la crise sanitaire). Dans le détail, **l'habitat est le secteur où les consommations sont en baisse constante chaque année.**

 **Production d'énergies renouvelables (ENR)** : on relève une production cumulée en avance par rapport aux objectifs fixés (239 GWh - année 2020). La production actuelle de **bois énergie** est particulièrement importante et porte la production ENR dans son ensemble. La **filière photovoltaïque** se développe et est dynamique, bien qu'en retard sur les objectifs à court terme. Les opérations en cours de développement laissent espérer une croissance importante. La production d'**hydroélectricité** est fortement impactée par les conditions

météorologiques et des écarts de production apparaissent entre les années. Toutefois, elle demeure la première source de production d'électricité sur le territoire.



Emission de Gaz à Effet de Serre (GES) : Les émissions de Gaz à Effet de Serre sont en baisse régulière sur les dernières années, ce qui peut s'expliquer par une augmentation de la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique global.



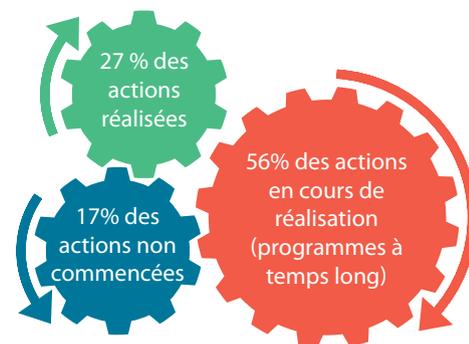
Qualité de l'Air Extérieur : Les émissions de polluants atmosphériques sont en baisse régulière sur les 10 dernières années, pour une diminution d'environ 30% par rapport à 2008.

L'état d'avancement du Plan d'Actions

Le plan d'actions défini lors de l'adoption du PCAET comprenait 48 actions, réparties selon des orientations stratégiques permettant de répondre aux enjeux du territoire. Le niveau d'exécution à mi-parcours, dans le contexte de la crise sanitaire, enregistre une progression significative des actions.

Les données utilisées pour la réalisation du bilan à mi-parcours et le suivi de la mise en œuvre du PCAET proviennent de l'Observatoire Régional Climat Énergie en Occitanie (ORCEO) et de l'Agence de surveillance de la Qualité de l'Air en Occitanie (ATMO Occitanie).

L'ensemble des documents constituant le PCAET du Grand-Figeac est disponible en consultation directe et permanente sur le site : www.grand-figeac.fr/transition_energetique



Quelques actions ayant contribué aux objectifs du PCAET :


En 2021, le **Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat** du Grand-Figeac a permis de réaliser en moyenne **52% d'économie d'énergie** dans 79 logements !
Le Grand-Figeac vous accompagne gratuitement dans vos démarches :
Contact : **05 32 09 54 80**


Réseau de Chaleur bois de Capdenac-Gare

- Production de **1,9 GWh d'énergies renouvelables**,
- **Économie d'énergie fossile** (substitution de 427 tonnes équivalent pétrole par an environ),
- **Valorisation** par compostage des cendres produites (environ 23 tonnes),
- **Neutralité Carbone.**


LA LOCÔ
CENTRE AQUATIQUE DU GRAND-FIGEAC

Bâtiment du patrimoine du Grand-Figeac dont la **conception a été pensée pour les économies d'énergie** : isolation renforcée, récupération de la chaleur des eaux de bassin, raccordement au réseau de chaleur bois, ...

Programme MOBELUSACTEURS

Les **programmes d'animation portés par le Grand-Figeac**, avec le soutien de l'ADEME, ont permis aux élus mobilisés et aux citoyens sensibilisés de s'approprier les enjeux du PCAET, d'engager des réflexions et de passer à l'action pour réaliser des opérations.

Contact : Pôle Développement du Grand-Figeac - Service Transition Énergétique - Hervé Teyssedou
herve.teyssedou@grand-figeac.fr - Tél. : 05 65 11 47 51

LA COMPÉTENCE TOURISME DU GRAND-FIGEAC

Un atout essentiel pour le territoire et ses visiteurs

Figeac et sa région sont un lieu de passage et d'échanges économiques depuis le Moyen-Age. Halte sur les chemins de Compostelle, cette terre d'accueil et de commerce a toujours su adapter son économie à son époque.

Le premier Office de Tourisme s'est développé à Figeac, succédant à un syndicat d'initiatives associatif. Au fil des années, cet office a évolué et s'est organisé en fonction de l'évolution des collectivités (émergence des Communautés de Communes) mais surtout face au nombre grandissant de touristes sur le territoire et de la professionnalisation du secteur. Depuis, **cet office est devenu intercommunal et s'est structuré avec cinq antennes réparties sur tout le Grand-Figeac : Figeac, Cajarc, Capdenac-Gare, Capdenac-le Haut, Lacapelle-Marival, Marcilhac-sur-Célé.** Elles sont ouvertes toute l'année ou en saison et sont implantées sur des lieux stratégiques où le flux de touristes est important.

Focus sur la compétence du Grand-Figeac

En application de la loi NOTRe du 7 août 2015, la compétence « tourisme » est partagée entre les différentes collectivités Région, Département et Communes. À l'échelle intercommunale, cette compétence est devenue obligatoire. Il s'agit de confier aux Communautés de Communes et autres établissements de coopération intercommunale « **la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme** ».

Garant de la politique touristique du territoire, le Grand-Figeac travaille en étroite collaboration avec son Office de Tourisme Grand-Figeac, Vallées du Lot et du Célé. Les rôles et missions de chacun sont définis dans une convention d'objectifs et de moyens.

La mission principale de l'Office de Tourisme est la promotion du territoire ainsi que l'accueil et l'information du public. Il doit également contribuer à son développement touristique aux côtés de la collectivité. Pour mener à bien les missions qu'il lui confie, le Grand-Figeac attribue à l'Office de Tourisme une subvention de fonctionnement et lui reverse l'intégralité du produit de la taxe de séjour perçue sur le territoire communautaire.

C'est aussi le Grand-Figeac qui définit **la politique touristique** sur son périmètre. Elle se concrétise par l'élaboration d'un **schéma de développement touristique**. Ce document cadre donne les grandes orientations et les projets à mener à court et moyen termes ainsi que les moyens qui y sont dédiés. **Le prochain schéma de développement touristique du Grand-Figeac fait partie des projets de 2023.**

La politique touristique se traduit aussi par la définition et le développement de la destination touristique Grand-Figeac, Vallées du Lot et du Célé. Il s'agit de profiter des atouts patrimoniaux, naturels et culturels locaux pour donner envie aux touristes de venir passer leurs vacances sur le territoire et de transformer ainsi cette opportunité en développement économique.

Une autre des compétences du Grand-Figeac est **l'aménagement et le suivi de projets structurants** pour le territoire : en matière de tourisme, la collectivité mène des projets d'équipements à l'instar de



© Lot Tourisme - Crélaprat

la voie verte (adhésion au Syndicat Mixte des Voies vertes du Lot), des chemins de randonnée pédestres reconnus d'intérêt communautaire (plus de 700 km en cumulé) et le Lac du Tolerme (adhésion au Syndicat Mixte du Lac du Tolerme).

Enfin, le Grand-Figeac est aussi **propriétaire ou gestionnaire d'équipements touristiques** dont il assure, pour certains, le suivi et l'entretien : Hôtel du Viguiier du Roy, Hôtel-restaurant le Grézalide, gîtes du Tolerme, bureaux d'information touristique, le Grand-Figeac utilise tous ces établissements en gestion directe ou déléguée.

Toutes les missions liées au tourisme sont menées en partenariat avec les différentes institutions touristiques telles que Lot Tourisme (l'Agence départementale du Tourisme du Lot) et le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site internet de l'Office de Tourisme du Grand-Figeac : www.tourisme-figeac.com ou Lot tourisme : www.tourisme-lot.com

*Contact : Pôle Développement du Grand-Figeac
Tél. : 05 65 11 47 51 secretariat.developpement@grand-figeac.fr*

Le saviez-vous ?

Plusieurs outils valorisent la destination touristique Grand-Figeac, vallées du Lot et du Célé :

- **Les Grands Sites Occitanie** portés par la Région Occitanie et qui mettent en lumière la qualité touristique d'une ville ou d'une région,
- **Le Pays d'Art et d'Histoire** qui souligne et anime la richesse patrimoniale locale,
- **Le Pôle de pleine nature Vallée du Célé** qui structure l'accueil touristique dans la Vallée du Célé.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GRAND-FIGEAC

Tous concernés !



Malgré le développement des circuits courts ces dernières années, force est de constater que les productions locales ne représentent encore qu'une faible part de la consommation alimentaire des ménages.

Comment amplifier l'ancrage d'une alimentation locale pour en diffuser les effets économiques, sociaux et environnementaux au bénéfice des exploitants agricoles, des habitants et du territoire ? C'est le sens de la démarche du Projet Alimentaire Territorial du Grand-Figeac.

Le Grand Figeac s'est engagé dans l'élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, qui constitue une opportunité de concevoir de nouvelles interactions entre les acteurs économiques du monde agricole, du monde de l'alimentation, les collectivités territoriales et les consommateurs.

Avec la volonté de construire ce projet avec l'ensemble des acteurs du territoire, le Grand-Figeac propose courant 2023 plusieurs séquences de concertation ouvertes au plus grand nombre.

Ainsi, la **réunion publique Ciné-débat** organisée par le Grand-Figeac, Lundi 13 février au Cinéma Charles Boyer – Astrolabe à Figeac, a réuni **près de 150 personnes**.



© J.C. Boyer

Au programme de cette soirée, la diffusion du film documentaire « *Regards sur nos assiettes* » en première partie, suivie du témoignage de Frédéric WALLET, Ingénieur de recherche à l'INRAE, sur les démarches alimentaires territoriales.

Une table ronde avec Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac et Jean-Pierre ESPEYSSE, Vice-Président du Grand-Figeac délégué à l'Agriculture, la Forêt et l'Alimentation, a ensuite permis au public d'échanger avec les trois intervenants sur les différents prismes d'une alimentation locale et durable.



© J.C. Boyer

De la promotion du métier et formation des futurs agriculteurs, à l'importance de la présence d'équipements de transformation sur le territoire, du foncier aux nouvelles filières locales, de la santé et du mieux manger des plus jeunes au plus anciens, **le Projet Alimentaire Territorial vient questionner, du « terroir à l'assiette », ce que nous souhaitons comme alimentation et comment y parvenir.**

Après cette soirée de mise en bouche du PAT, plusieurs ateliers ont été programmés **du 13 au 23 mars sur l'ensemble du territoire du Grand-Figeac*** pour écouter et partager les attentes et les besoins des habitants consommateurs, des agriculteurs, des professionnels de l'Alimentation et autres acteurs du territoire, pour cheminer collectivement vers une alimentation plus locale, plus durable, plus saine et accessible à tous.



Contact : **Hélène ESCASSUT**
Chargée de mission Agriculture, Forêt, Alimentation
Pôle Développement du Grand-Figeac
Tél. : 07 88 44 39 93 - helene.escassut@grand-figeac.fr

*Cajarc, Figeac, Capdenac-Gare, Latronquière, Lacapelle-Marival, Corn.

CENTRE DE SANTÉ GRAND-FIGEAC

Nouveau dispositif de consultations en EHPAD*



Le Centre de Santé intercommunal du Grand-Figeac a mis en place depuis la mi-janvier 2023 un nouveau dispositif à destination des résidents des EHPAD d'Assier, Lacapelle-Marival et Figeac ayant déclaré le Centre de Santé comme médecin traitant.

Le Grand-Figeac a souhaité développer ce nouveau dispositif dans le but d'améliorer l'accès aux soins des résidents en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Pour cela, depuis mi-janvier, le Dr Caille a intégré l'équipe du Centre de Santé Grand-Figeac.

Ce service s'adresse aux résidents des EHPAD « Les Pradels » à Assier, « La Miséricorde » et « Le Moutier » à Lacapelle-Marival, « Bataillé » à Figeac ayant déclaré le Centre de Santé Grand-Figeac comme médecin traitant. Le Dr Caille se déplace sur ces 4 établissements pour réaliser des consultations de médecine générale en lien étroit avec les équipes soignantes des établissements. Le lien avec le personnel soignant de l'établissement est primordial.

Avoir un médecin dédié sur les consultations en EHPAD sur le secteur du Centre de Santé Grand-Figeac permet aux autres médecins généralistes du centre de dégager du temps

pour les consultations médicales au cabinet.

Avec l'arrivée du Dr Caille, l'équipe du Centre de Santé Grand-Figeac est à ce jour composée de 8 médecins généralistes, 4 secrétaires médicales et poursuit ses recrutements, notamment de médecins et infirmière en pratique avancée.

Contact : **Laura LASCOUT**
Coordinatrice Contrat Local de Santé
Grand-Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76 - sante@grand-figeac.fr

*Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

2^e Édition « Week-end accueil des internes en médecine générale »



Suite à la réussite de la première édition, en Juin 2022, le Grand-Figeac prépare activement l'organisation de la nouvelle édition du « Week-end accueil des internes en médecine générale ».

En Juin 2022, le Grand-Figeac se lançait dans l'aventure de l'organisation d'un week-end d'accueil des internes en médecine générale sur le territoire. **Ce week-end était à destination des internes en médecine générale** (3 dernières années d'étude de médecine). **Il avait pour but de faire découvrir le territoire du Grand-Figeac, à ce public**, dans la perspective de donner envie à ces futurs médecins de venir s'installer et exercer sur le territoire.

Pour cette première édition, 38 internes ont répondu présent (35 internes de la Faculté de médecine de Toulouse et 3 internes de la Faculté de médecine de Limoges).

Après un séjour mêlant découverte du territoire, activités sportives et gastronomie, les internes participants n'ont pas manqué de souligner leur contentement et l'excellente organisation de cette première édition. À l'issue de cette expérience, certains projettent de revenir en stage ou en remplacement sur le territoire !

La deuxième édition du « Week-end Sport & Découverte Grand-Figeac » aura lieu du 16 au 18 Juin 2023 avec un maximum de 50 participants.

Les internes seront accueillis et pris en charge dès le vendredi après-midi. **Au programme du week-end** : marché et visite guidée de la Ville de Figeac, activités sportives de pleine nature en vallée du Lot, gastronomie locale et soirées conviviales.

Cette action s'inscrit dans le cadre du **Contrat Local de Santé Grand-Figeac** :

- ▶ Améliorer l'accès aux soins des habitants du Grand-Figeac.
- ▶ Soutenir la démographie des professionnels de santé du territoire et la modernisation des pratiques.
- ▶ Attractivité du territoire.

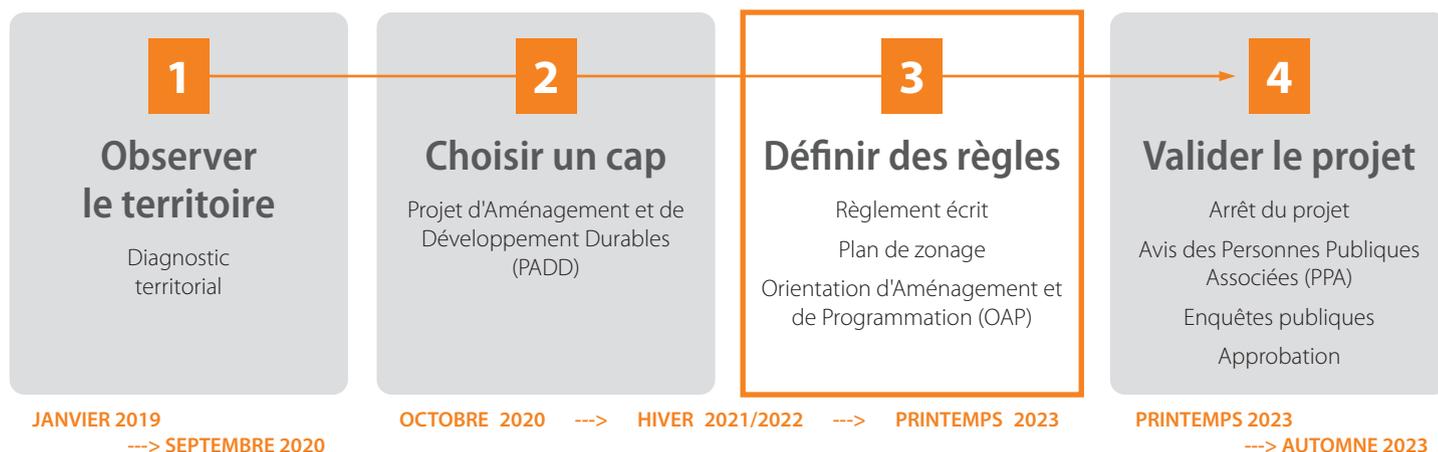


Contact : Laura LASCOUT, Coordinatrice Contrat Local de Santé Grand-Figeac - Tél. : 05 65 11 22 76 - sante@grand-figeac.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Phase réglementaire

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand-Figeac est entré depuis l'automne 2022 dans la phase réglementaire. En effet, les objectifs et les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) doivent être traduits sous la forme d'un règlement qui permettra d'examiner les demandes d'autorisation d'urbanisme comme les permis de construire et les déclarations préalables avant travaux.



Plan de zonage, règlement, Orientation d'Aménagement et de Programmation... qu'est-ce donc ?

Le plan de zonage, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), constituent les outils réglementaires du PLUi. En réponse aux orientations politiques du PADD, ils détermineront ce qu'il est possible de faire ou non en termes d'aménagement sur l'ensemble le Grand-Figeac.

Le zonage... c'est plusieurs types de zones... !

Le code de l'urbanisme prévoit plusieurs types de zones pour organiser le territoire : les zones urbaines « U » à vocation mixte (habitats, équipements, commerces, économie...) ; les zones à urbaniser, dites « AU » correspondant aux secteurs de projets de la collectivité ; les zones agricoles, appelées « A » et les zones naturelles et forestières, également nommées « N ».

La délimitation de ces zones est transcrite dans un document graphique, le plan de zonage, commun à l'ensemble du territoire du Grand-Figeac.

... avec un règlement pour chaque zone...

Le règlement fixe, quant à lui, les règles applicables à l'intérieur de chaque zone et de ses subdivisions en secteurs. Il définit les conditions de construction, de transformation ou d'aménagement : implantation des

bâtiments, hauteur, stationnements, trame verte et bleue, équipements, formes urbaines...

... et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).



En effet, les OAP définissent :

- **Les orientations** : les grands principes pour que le projet se déroule selon les intentions souhaitées,
- **L'aménagement** sous la forme d'un schéma. Il ne se substitue pas aux prescriptions graphiques (EBC, bâtis à préserver etc...) ni au règlement écrit,
- **Programmation du secteur** : elle définit la vocation mais aussi le détail des projets imaginés.

Les OAP Thématiques :

Elles peuvent porter sur l'énergie (bâtiments, déplacements), le traitement des espaces publics, la mixité de l'habitat... Elles doivent donner une cohérence à toutes les formes d'aménagements engagés sur le territoire.

Les OAP Secteurs :

Elles ont vocation à permettre à la collectivité, même si elle ne maîtrise pas le foncier ou ne souhaite pas réaliser l'opération elle-même, d'orienter l'aménagement futur ou l'urbanisation progressive du territoire en définissant les grandes composantes des aménagements et éléments à préserver ou à mettre en valeur à travers le projet.

Elles sont obligatoires sur les zones en extensions (AU) mais peuvent être utiles sur n'importe quel secteur de projet en U, A ou N.

Le travail sur les OAP se fait en parallèle de l'élaboration du zonage et du règlement.

Les élus du Grand-Figeac ont pu s'approprier l'outil au travers de réunions plénières, d'ateliers d'initiation sur le terrain et de session de travail pour prioriser et définir leur secteurs de projet.

La prochaine étape est le travail sur le règlement écrit, prévu fin avril 2023.

Contact : Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Habitat
Tél. : 05 65 11 47 61
amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DU GRAND-FIGEAC

Un document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique en matière d'habitat à l'échelle des 92 Communes du territoire intercommunal.

Les chiffres clés de la vacance sur le Grand-Figeac :

- ▶ 30 907 logements au total
- ▶ 4 327 logements vacants soit 14%
Dont 2 941 vacants de plus de 2 ans
(1 834 maisons et 1 107 appartements)



Elle permet une intervention coordonnée, cohérente, spatialisée et priorisée de la collectivité dans des domaines comme la production de logement locatifs sociaux ainsi que leur répartition, la stratégie foncière, la mixité sociale, la production de logements pour publics sensibles, la lutte contre la vacance...

Exemples d'actions mises en œuvre.

Pour répondre aux obligations réglementaires et en prenant en compte les spécificités du territoire, le Grand-Figeac s'est mobilisé depuis 2018, en association avec ses partenaires, pour élaborer son premier Programme Local de l'Habitat (PLH). Il doit répondre à court, moyen et long terme aux enjeux du territoire et aux besoins de ses habitants en matière d'habitat, d'hébergement et de développement ou d'adaptation de l'offre.

Les actions proposées par le PLH sont inscrites dans des orientations et mettent en œuvre cette politique, sur 6 ans. Chaque action participe de la réalisation des ambitions du projet à différentes échelles spatiales et temporelles.

Le PLH reprend des actions existantes ou en cours et propose aussi des interventions dans des domaines à ce jour non investis.

En effet, le Grand-Figeac conduit déjà des actions opérationnelles en faveur de l'habitat et du cadre de vie (Programmes d'Amélioration de l'Habitat, opérations d'aménagement de l'espace public, ...) ainsi que des réflexions plus spécifiques comme la restructuration ou requalification d'ilots en centre bourg.

La politique de l'habitat produite par le PLH permet d'aller plus loin que les actions ci-dessus **pour proposer une vision globale aidée par la mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier.**

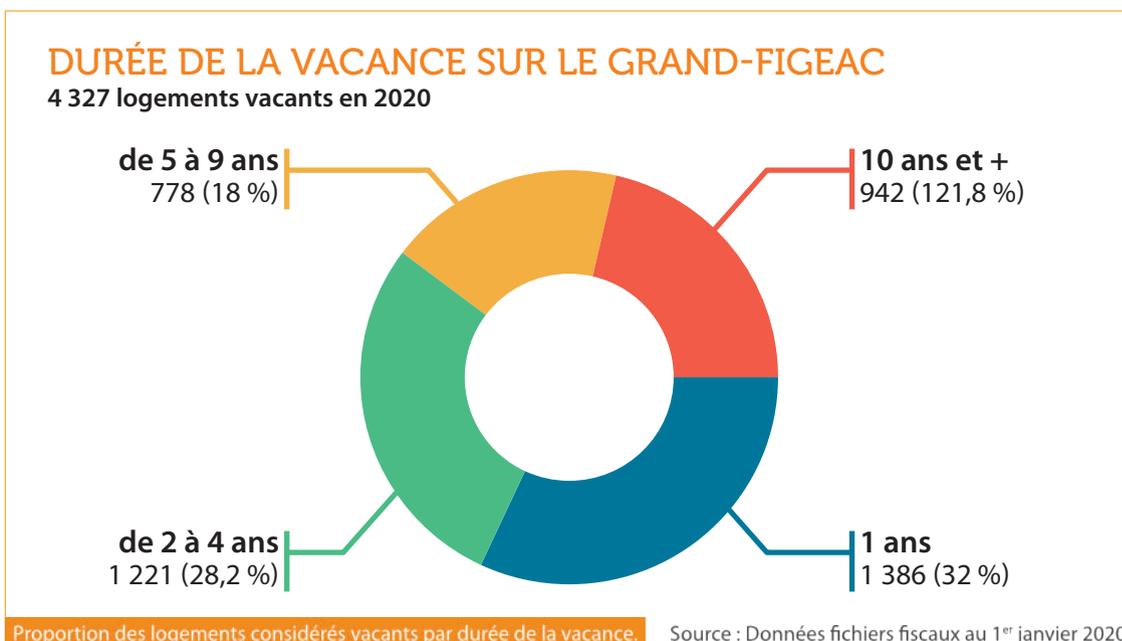
■ L'action « développer les outils d'observation et d'animation du PLH » demande aussi bien d'élaborer des outils de suivi des actions du PLH, dans l'optique de son évaluation régulière, que de participer à la mise en place des actions ciblées dans le programme par la réalisation d'études.

■ L'action « mise en place d'une politique de sortie de vacance » nécessite une connaissance des situations de chaque logement.

Une première étude, issue du croisement de ces actions, vient d'être achevée par le Grand-Figeac. Cette connaissance plus précise permettra aux élus du Grand-Figeac d'avoir une vision plus exhaustive du phénomène aussi bien en terme quantitatif que sur sa répartition géographique.

Autant d'éléments qui vont participer à la mise en place d'une politique de soutien et d'incitation pour la sortie de vacance de nombreux logements qui participeront à la revitalisation de nos centres-bourgs.

Dans un contexte de maîtrise de la consommation de l'espace et de construction de logements économes et accessibles, la rénovation du parc de logements existants est une priorité, qui contribue aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial.



VOTRE PUBLICITÉ ICI

« CŒURS DE VILLES ET VILLAGES »

Place Carnot à Figeac, 35^e opération d'aménagement de l'espace public



Perspective URBICUS – Cabinet Merlin-Quartiers Lumières

De nombreuses Communes ont maintenant vu leur centre-bourg mis en valeur et rénové grâce aux opérations « Cœurs de Villes et Villages », portées par le Grand-Figeac conjointement avec les municipalités concernées. Des réalisations qualitatives qui tentent de répondre aux attentes des habitants comme des visiteurs et participent ainsi à l'attractivité du territoire et réinterrogent l'aménagement des espaces publics.

L'équipe lauréate du concours de maîtrise d'œuvre, composée d'URBICUS agence de Toulouse (31) mandataire, du Cabinet Merlin d'Onet le Château (12) et de Quartiers de Lumières de Castanet Tolosan (31), travaille sur le projet depuis le printemps 2022. Après avoir réalisé les études techniques complémentaires, le projet d'aménagement a été validé et présenté en réunion publique le 14 décembre 2022.

Actuellement, la place Carnot apparaît comme scindée en deux parties : la halle sur son socle et le tour de la halle, circulé à la manière d'un rond-point. Cette partition de l'espace remonte à la fin du 19^e siècle, lors de la construction de la halle métallique sur un socle surélevé fermé par de hautes grilles en fer forgé, à la manière d'un enclos. Malgré la dépose des grilles en 1972, l'espace de la halle demeure en quelque sorte soustrait à celui de la place, en dehors de l'usage du marché couvert et des terrasses de café. La surélévation du socle masque les seuils des façades, empêche le regard de filer d'un bout à l'autre de la place, mais surtout fait obstacle aux piétons. Or, la place Carnot est un véritable carrefour où 8 accès convergent ici.

L'objectif du projet est de réunifier la place en arasant le socle, pour enfin achever la pleine restitution de l'espace abrité par la halle à celui de la place.

Le traitement de la place en zone partagée sans délimitation de chaussée redonnera clairement la priorité au piéton sur les voitures et incitera à circuler « au pas ». Le stationnement sera légèrement réduit (- 3 places pour les usagers courants) afin de dégager les perspectives d'ouverture sur la halle.

Le projet est désormais entré dans une nouvelle phase avec la consultation des entreprises en mars et avril 2023. À l'issue du processus d'attribution des marchés, les entreprises auront 3 mois de préparation de chantier de juin à juillet 2023. En début d'année, la Ville de Figeac a engagé des travaux sur les réseaux (eaux usées, eaux pluviales et eaux potables). Puis, la première phase de chantier qui concernera l'aménagement de la périphérie de la place et l'aménagement de la Place Louis Lacombe, se déroulera de mi-septembre 2023 à mi-décembre 2023. Les travaux se poursuivront de janvier 2024 à juin 2024 par l'aménagement du carreau central afin de se terminer juste avant la pleine saison estivale.

Le projet est estimé à 2 250 000 € HT.

Contact : Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Habitat
Tél. : 05 65 11 47 61 amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

SÉJOUR ÉCO-CITOYEN 2023

Allier vacances ludiques et protection de l'environnement



Comme chaque année depuis bientôt deux décennies, l'Espace Jeunes Intercommunal de Figeac, le Syndicat Mixte Célé Lot-Médian et l'Office Intercommunal des Sports du Grand-Figeac organisent un séjour Éco-citoyen à l'attention des 14-18 ans. L'objectif est d'allier vacances et citoyenneté, détente et défense de l'environnement. Cette année encore, du 6 au 13 Juillet, vous pourrez rejoindre la dynamique !

Ainsi chaque jour, accompagnés de moniteurs diplômés, les jeunes descendent le Célé en canoë sur plusieurs kilomètres à la recherche des déchets qui encombrant et polluent le milieu. Pneus, bouteilles, salons de jardin, bâches, ferrailles et autres débris plastiques sont nombreux et emplissent rapidement les embarcations. **Les volumes collectés durant ce séjour surprennent et sensibilisent chaque année les jeunes participants qui mettent du cœur à l'ouvrage.**



Déchets collectés - Séjour Écociroyen 2022

La détente n'est pas oubliée, le séjour est ponctué d'activités ludiques comme l'équitation en balade nocturne ou encore la spéléo, la découverte des étoiles... le programme varie annuellement pour un plaisir toujours renouvelé.

Côté vie quotidienne, la convivialité est de mise avec un hébergement sous tente en camping. Les jeunes, garçons comme filles, participent activement à l'élaboration des menus, à la préparation des repas et à la vaisselle. Un pas de plus vers l'égalité !

Ce séjour offre donc la possibilité de s'engager concrètement pour répondre aux aspirations environnementales qui animent aujourd'hui débat public et politiques locales. Les jeunes prennent une place active pour relever ces défis durant ce séjour qui constitue, en plus de permettre de **découvrir les paysages de la Vallée du Célé au fil de l'eau sur plus de 75 kms, un outil éducatif de sensibilisation.**

L'aventure est collective, les liens perdurent souvent une fois le séjour terminé. Une bouffée d'optimisme et de bien vivre à consommer sans modération !



Séjour écociroyen 2022



Séjour écociroyen 2022

Infos et inscriptions :

Espace Jeunes Intercommunal de Figeac

Tél. : 05 65 11 09 43 - figeac.espacejeunes@grand-figeac.fr

Séjour éco-citoyen 2023 - Pour les jeunes de 14 à 18 ans

Du 6 au 13 Juillet inclus

Tarif : 60 euros

16 places disponibles.

LA PRATIQUE NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Le Grand-Figeac mobilisé pour développer votre autonomie

Les démarches ou services en ligne se sont multipliés ces dernières années. Si vous éprouvez des difficultés au quotidien ou si vous souhaitez simplement participer à des animations en lien avec ces nouvelles technologies, il existe, sur le territoire du Grand-Figeac, plusieurs accompagnements et services pour faciliter l'usage ou la découverte des outils numériques.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services**

Un accompagnement individuel ou collectif avec le Conseiller Numérique du Grand-Figeac

Thomas Wagner, Conseiller Numérique, vous propose une **série d'ateliers pour devenir autonome ou vous perfectionner sur votre smartphone ou votre ordinateur.**

Prendre en main un équipement informatique, naviguer en sécurité sur internet ou sur les réseaux sociaux, envoyer et recevoir des emails, n'auront plus de secret pour vous.

Pour ce premier semestre de l'année et dans les lieux d'accueil suivants, il assurera :

- **À l'Espace France Services de Latronquière :** un atelier de perfectionnement sur PC et un atelier débutants tous les lundis. Un mardi sur deux, un atelier collectif ainsi que des appuis techniques ponctuels pour les Grand-Figeacois demandeurs.
- **À l'Espace France Services d'Assier :** un atelier par mois consacré aux enfants ou aux ados, une semaine sur deux : il anime un atelier de groupe sur PC et smartphone.
- **Dans les médiathèques de Figeac et Capdenac-Gare :** un atelier jeunesse organisé lors des vacances scolaires.

Si vous souhaitez un accompagnement individualisé, Thomas Wagner peut vous proposer des rendez-vous d'une heure pendant ses permanences au sein de l'Espace France Services d'Assier ou de l'espace public multimédia à la Maison de la Formation de Figeac.

Inscription gratuite

Informations : thomas.wagner@grand-figeac.fr
Tél. : 05 65 10 85 89 (France Services d'Assier)
ou 05 65 34 81 86 (Espace public multimédia à la Maison de la Formation)



La Maison de la Formation, pour aller plus loin...

Savez-vous que l'Espace public multimédia du Grand-

Figeac met à la disposition de tous des ordinateurs, scanners et imprimantes ?

Toutes les personnes ne disposant pas de ces outils à domicile peuvent se connecter librement à internet pour consulter leurs mails, effectuer des recherches personnelles ou actualiser un dossier administratif...

Pour les publics nécessitant une aide spécifique dans l'utilisation de ce matériel en libre-service, des animateurs sont présents pour guider et conseiller dans toutes les démarches.

La Maison de la Formation du Grand-Figeac propose par ailleurs, tout au long de l'année, un panel d'ateliers d'initiation ou de perfectionnement : sous forme de parcours mais aussi en ateliers ponctuels thématiques. Ces accompagnements collectifs ou individuels permettent à chacun de se former au mieux en fonction de son niveau et de ses besoins personnels.

*Espace public multimédia
du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
(fermé le Jeudi après-midi).*

*Maison de la Formation
6 Avenue Bernard Fontanges, 46 100 Figeac
Tél. : 05 65 34 81 86*



Le FabLab ou comment découvrir le numérique de manière ludique !

Le FabLab du Grand-Figeac est un espace public ouvert à tous donnant accès à des équipements numériques et mécaniques pour apprendre à concevoir et à fabriquer, de manière collaborative, différents types d'objets.

Situé à l'IUT de Figeac, les animations du FabLab, ouvertes aux petits comme aux grands, permettent l'apprentissage aux outils et l'exploration du domaine numérique.

Création d'un jeu à la découpe laser, personnalisation de son tee-shirt ou de son sac, découverte de l'impression résine, atelier Repair Café... vous pourrez tester, créer et vous amuser autour d'une programmation sans appréhender le numérique.

*Inscription gratuite pour les adhérents
30 € d'adhésion annuelle pour les nouveaux membres*

*Informations : fablabfigeac@gmail.com
Tél. : 05 65 34 44 56*



**France
services**

Un service de proximité avec les Espaces France Services du Grand-Figeac

Sur le territoire, **six Espaces France Services sont à votre disposition pour vous aider à effectuer vos démarches administratives en ligne.** Ces espaces sont des lieux d'accueil gratuits à destination de tous les habitants avec pour objectif d'aider et d'améliorer l'accès à tous les services assurés par les structures nationales et locales.

- **Espace France Services d'Assier :**
Tél. : 05 65 10 85 89
msap.assier@grand-figeac.fr
- **Espace France Services de Latronquière :**
Tél. : 05 65 11 61 97
franceservices.hautsegala@grand-figeac.fr
- **Espace France Services de Capdenac-Gare**
Tél. : 05 65 80 49 31
franceservices@capdenacgare.fr
- **Espace France Services de Cajarc :**
Tél. : 05 65 40 65 20 accueil@cajarc.fr
- **Espace France Services de Bagnac sur Célé**
Tél. : 05 65 10 00 33
msap.bagnac-sur-cele@laposte.fr
- **Espace France Services de Leyme Association Ségala-Limargue**
Tél. : 05 65 38 98 17
association.segala.limargue@wanadoo.fr

CRÈCHE DE CAPDENAC-GARE « LA FARAND'OLT »

La structure multi accueil s'agrandit !

La crèche multi accueil de Capdenac-Gare « la Farand'olt », gérée par le Grand-Figeac depuis 2007, ouvre 3 places de plus.

La Farand'olt avait un agrément pour l'accueil de 17 enfants dans la partie crèche et dispose d'un Relais Assistants Maternels pour accueillir les assistantes maternelles qui souhaitent se rencontrer en présence des enfants dont elles ont la garde.

Cet équipement a connu plusieurs évolutions et un agrandissement en 2016 pour répondre au nombre croissant des demandes d'accueil des jeunes enfants sur ce secteur.



Crèche multiaccueil "La Farand'olt"

Au vu des demandes toujours plus nombreuses, de la capacité d'accueil aussi bien en termes de locaux que de personnel, le Grand-Figeac a sollicité l'augmentation du nombre d'agréments pour accueillir 20 enfants.

Le Département de l'Aveyron, compétent pour se prononcer sur cette demande, l'a validé. La crèche de Capdenac-Gare peut ainsi depuis le 1^{er} mars accueillir jusqu'à 20 enfants (de quelques mois à 3 ans).

Pour tout renseignement :
Sandrine Tardieu - Responsable du multi-accueil
Tél. : 05 65 33 67 87
espacepetiteenfance@grand-figeac.fr

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ

Une mesure de prévention face aux inondations

Posséder ou occuper un bien en zone inondable nécessite de se préparer à l'éventualité d'une inondation. Des mesures de protection sont possibles.

Le Grand Figeac, via l'appui du Syndicat du bassin Célé - Lot médian, propose à tout propriétaire d'un bien exposé aux crues du Célé et de ses affluents de faire réaliser gratuitement un diagnostic de sa vulnérabilité.

Les propriétaires sont invités à contacter le Syndicat pour s'inscrire ou demander des informations complémentaires. Cette opération

sera menée dans un second temps sur les communes riveraines du Lot du Grand-Figeac.

Pour tout renseignement : Syndicat du bassin Célé - Lot médian
Tél. : 05 65 11 47 65 - inondation@celelotmedian.com

L'OBJECTIF DU DIAGNOSTIC

- Connaître les risques et les moyens de protection
- Protéger les personnes
- Réduire les dégâts matériels
- Faciliter le retour à la normale

LES MESURES DE PROTECTION

Après avoir décrit le bâtiment en termes de vulnérabilité et d'enjeux, le compte-rendu du diagnostic propose des mesures qui peuvent être mises en place pour protéger les personnes et les biens. **Il s'agit de recommandations sans aucune obligation de réalisation.** Quelques exemples sont présentés ci-dessous :

LES FINANCEMENTS

En cas de réalisation de travaux, une aide financière peut être sollicitée auprès de l'Etat (via le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs). Les aides peuvent couvrir jusqu'à 80% du montant des travaux dans les biens à usage d'habitation et 20% pour les biens à usage professionnel de moins de 20 salariés. Dans tous les cas, elles ne pourront dépasser 50% de la valeur vénale du bien. **Le Syndicat mixte Célé - Lot médian pourra vous assister dans ces démarches de financement.**

LES ÉTAPES

- Vous manifestez votre engagement dans l'opération et retournez le formulaire d'inscription au Syndicat mixte Célé - Lot médian (coordonnées en dernière page).
- Vous êtes contacté pour convenir d'une date de visite (la présence d'au moins une personne, propriétaire ou locataire est nécessaire).
- Un expert vient gratuitement diagnostiquer votre bien. L'intervention dure environ 1h30, elle sera composée d'un entretien et d'un examen uniquement visuel (sans démontage, sondage, ...).
- Le Syndicat mixte Célé - Lot médian vous recontacte pour vous transmettre le diagnostic et échanger sur les mesures de protection et les stratégies proposées.

HABITATIONS

jusqu'à 80%

d'aides de l'Etat pour la réalisation des travaux

BIENS À USAGE PROFESSIONNEL

jusqu'à 20%

d'aides de l'Etat pour la réalisation des travaux

*Vallée du Lot
Février 2021*

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE AU GRAND-FIGEAC

Un vecteur essentiel de lien social et d'autonomie

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand-Figeac assure un service de portage de repas à domicile sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.



Véhicule de tournée du CIAS Grand-Figeac

Le portage de repas à domicile du Grand-Figeac est un service à la personne s'adressant plus particulièrement aux habitants du territoire en perte d'autonomie ou en situation d'handicap éprouvant des difficultés à assurer la préparation de leur repas : faire les courses, cuisiner... **Ce dispositif est ouvert à tous** : aucun critère d'âge ou de ressources n'est en effet requis pour en bénéficier.

Les repas livrés par l'équipe d'agents de portage du CIAS, **sous la responsabilité de Gilles Duroc, Coordonnateur du Service et Christiane Sercomanens, Vice-Présidente du CIAS**, répondent à des normes d'hygiène strictes et sont adaptés aux besoins nutritionnels des demandeurs. **Ils sont élaborés, tous les jours et localement**, au sein du service de production de repas de la **cuisine du Causse à Cambes : l'APEAI ESAT l'Abeille**, par un chef de cuisine et une diététicienne.



APEAI ESAT l'Abeille, Cuisine du Causse à Cambes

Un service de proximité en constante progression

Le service intercommunal fonctionne toute l'année : les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec une trentaine de Communes desservies.

Plus de 37 000 repas ont été livrés en 2022 (une augmentation de plus de 3000 repas par rapport à l'année 2021) **pour 238 bénéficiaires** : 144 à Figeac, 94 dans les autres Communes représentant ainsi plus de 81 500 kilomètres parcourus dans l'année par les équipes du CIAS.

Un lien social indispensable : 96% des usagers satisfaits du service

Grâce à la relation de proximité et de confiance instaurée par les agents, le CIAS du Grand-Figeac permet par ce service, **un accompagnement individualisé des personnes âgées ou fragilisées**, en les soutenant pour les gestes simples de la vie quotidienne.

Sur le territoire rural du Grand-Figeac, **le portage de repas est également un outil indispensable de lutte contre l'isolement et l'exclusion**. Pour la plupart des bénéficiaires, la livraison des repas, avec le facteur ou l'aide-ménagère, sont les seules visites de la semaine. L'occasion pour les agents de s'assurer que les repas précédents ont été correctement consommés, de prendre des nouvelles et de discuter un moment pour rompre la solitude et maintenir le lien social avec l'extérieur.

En pratique

Service de portage de repas à domicile CIAS Grand-Figeac :

- **4 tournées par semaine** : 2 le matin et 2 l'après-midi
- **2 véhicules réfrigérés**, une équipe de **4 personnes**
- **Commandes auprès du CIAS Grand-Figeac**
 - ▷ ZI Quercypôle - 46100 Cambes
Tél. : 06 74 31 62 59
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h00 à 16h30
 - ▷ Maison des Seniors Henri Molinié - 46100 Figeac
Tél. : 05 65 40 54 41
Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00
- **Tarif** : 9,40 € par repas

Contact :

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand-Figeac
Tél. : 05 65 50 05 01 - contact@cias-grandfigeac.fr



Patrick MECHE

Responsable du Service Collecte des Déchets

Depuis le 1^{er} Février 2023, Patrick MECHE est le nouveau Responsable du Service Collecte des Déchets du Grand-Figeac.

Basé dans les locaux de la Communauté de Communes du site de Nayrac à Figeac, **Patrick MECHE a en charge le management et la coordination des 36 agents constituant le Service, la gestion des moyens techniques** : véhicules de collecte et gestion des stocks (bacs et équipements de protection individuels) **ainsi que la préparation des marchés publics pour les achats de matériel roulant ou de pré-collecte.**

Un nouveau poste dans la continuité de sa solide expérience passée, Patrick MECHE a occupé, auparavant à Caen, un poste de Responsable d'Exploitation au sein d'une société privée de propreté. Le service à la population n'est pas une nouveauté pour lui et c'est donc tout naturellement qu'il a choisi de rejoindre le Service Public du Grand-Figeac.

Une qualification dans la collecte, le traitement des déchets et une connaissance du terrain enrichies également par plusieurs expériences d'élu municipal.

« Ce poste au Grand-Figeac, structure à taille humaine, me convient parfaitement, plusieurs facteurs m'ont incité à postuler. Il allie divers leviers tels que la gestion de personnel et de matériel mais aussi la relation de proximité avec les élus et les habitants. Je peux exercer mes missions aussi bien sur le terrain que derrière mon bureau ! »



Centre aquatique de la LocÔ à Capdenac-Gare

Sébastien DOLBEAU

Responsable de la LocÔ, centre aquatique intercommunal à Capdenac-Gare.

Le Service Sport/Piscines du Grand-Figeac a accueilli, le 1^{er} Février dernier, Sébastien DOLBEAU qui assure la gestion du Centre Aquatique La LocÔ à Capdenac-Gare.

Dans son périmètre d'intervention, Sébastien DOLBEAU a en charge **en qualité de Chef de bassins** : la gestion administrative et technique de la structure ainsi que l'animation de l'équipe composée de Maîtres-Nageurs Sauveteurs et de personnel d'accueil ; le développement, l'organisation et l'encadrement des différentes activités aquatiques ; l'élaboration des projets pédagogiques pour les activités d'enseignement en coordination avec les partenaires institutionnels ; et bien sûr la sécurité générale de l'établissement.

En période estivale, il sera affecté également à la surveillance et l'animation des piscines d'été intercommunales du Grand-Figeac.

Avant de rejoindre le Grand-Figeac, Sébastien DOLBEAU était éducateur territorial des activités physiques et sportives, Maître-Nageur Sauveteur pour la ville de Tours et Touraine Handisport Natation.

Il a choisi de donner un nouveau sens à sa carrière professionnelle en intégrant le service public et participer au fonctionnement des institutions tout en s'investissant pour des missions collectives.

« J'ai candidaté au Grand-Figeac pour deux raisons majeures : occuper un poste à responsabilité de manager en continuant mon métier d'origine de Maître-Nageur Sauveteur mais aussi changer de région et rejoindre le beau département du Lot ! »

TRIBUNE LIBRE

Sobriété : adapter les usages aux véritables besoins

Nous entendons beaucoup parler de sobriété depuis la crise énergétique, comme levier primordial pour faire face à l'enjeu climatique et social.

Elle est en effet au cœur de tous les travaux de prospective proposés pour atteindre les objectifs de limitation du réchauffement climatique au-dessous de 1,5°C.

Mais elle ne s'entend évidemment que si elle rime avec justice et équité.

L'exigence de se chauffer à 19°C doit s'appliquer tant aux personnes qui ont les moyens de se chauffer plus, en régulant leurs besoins, qu'aux plus modestes à qui il faut donner des moyens ambitieux pour sortir de la précarité énergétique et se chauffer convenablement. C'est le sens du programme Habiter Mieux Grand Figeac.

La sécheresse exceptionnelle de cet hiver, rendant les rivières et les nappes phréatiques au plus bas niveau jamais observé à cette période, nous oblige à envisager la nécessité d'adapter nos usages de l'eau avec la plus grande circonspection. Nous y œuvrons avec les Syndicat Célé Lot Médiain et Dordogne Moyenne Cère Aval.

Les crises successives et rapprochées donnent à penser qu'il est mieux de choisir la sobriété plutôt que se la voir imposer.

Nathalie MASBOU
Gréalou

Plaidoyer pour un fonctionnement démocratique

Un fonctionnement démocratique ne se réduit pas à des incantations et des déclarations d'intention, il doit être voulu et décliné dans des postures et des actes concrets.

Le conseil communautaire ne peut pas être une simple chambre d'enregistrement et la parole des élu.es réduite à des questions de compréhension. Il est urgent de mener une réflexion sur les modalités pratiques qui permettront à cette assemblée, de (re)devenir une instance de débat en facilitant l'expression de toutes et tous dans le respect des différents points de vue.

Les commissions communautaires thématiques doivent permettre la construction collective et être force de propositions. Elles ne peuvent pas être réduites à une pré-présentation des délibérations du conseil qui conduit trop souvent à leur désertion.

Le Grand-Figeac se grandirait également en encourageant la fréquentation des citoyens à ses réunions publiques sans se contenter de l'obligation de publicité strictement légale. Et pourquoi pas donner la parole au public dans des conditions à déterminer ?

Peut-être un beau sujet de réflexion à proposer pour réactiver le Comité de Développement et de Prospective.

Pascal JANOT
Figeac

Les Commissions Territoriales : initiatrices de projets

Afin d'associer les élus aux travaux de la Communauté, le Grand Figeac a mis en place, en complément des commissions thématiques, 6 commissions territoriales.

Courroies de transmission entre l'Exécutif et les Communes, leur rôle est aussi d'initier des projets sur leur territoire.

Prenant en compte l'absence de sentiers de randonnées d'importance sur son territoire, l'intérêt économique et historique d'assurer une liaison de Rocamadour avec la « Voie verte », le secteur Ouest a initié une réflexion pour mettre en place un sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) en coordination avec les secteurs Sud et Centre, la Communauté de Communes Cauvaldor et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.

Ce projet de GRP, qui sera le premier du Lot, a été récemment finalisé pour être présenté aux instances régionales et nationales.

Dénommé « Vallées et Causses du Quercy », mesurant 166 Km sur 23 Communes, il fera la liaison entre Rocamadour, Marcilhac-sur-Célé, Cajarc, la Vallée du Célé, Livernon, Assier, Gabaudet et Gramat.

Cette réflexion a démontré le rôle de proposition et de coordination que constituent les Commissions Territoriales.

Gérard MAGNE
Espedaillac

Faisons un rêve...

En 2023, les ménages vont subir deux fois les conséquences de l'inflation : directement à travers leur consommation et indirectement via l'indexation des bases locatives sur lesquelles sont calculées les Taxes Foncières et par voie de conséquence la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et qui augmentent de 7,1%.

Ils vont également payer la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes prévue dans la loi de finances de 2019 (qui s'établira pour les ordures ménagères résiduelles à 20 €/T pour l'incinération et 52 €/T pour l'enfouissement) que les collectivités vont répercuter dans une augmentation des taux de la TEOM (de 13,11% à 13,4% pour le grand-Figeac).

Alors que, par ailleurs, le gouvernement continue sa politique d'allègement des impôts économiques avec la disparition (entre 2023 et 2024) de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et son remplacement par une part de TVA (payée par les ménages), la communauté de communes ne devrait-elle pas jouer un rôle d'amortisseur en gelant l'ensemble de ses tarifs (cinéma, piscines, ...) plutôt que les aligner sur l'inflation.

Patricia GONTIER
Figeac

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Un Conseil au rabais

Ce titre est à la hauteur du découragement qui nous anime par moment. Il est de notre rôle de dénoncer encore une fois la quasi-inexistence de débat qui caractérise les réunions du Conseil communautaire du Grand Figeac alors que les décisions actées par cette instance ont des répercussions quotidiennes sur la vie des habitants de notre territoire.

Un sujet comme le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) mérite, pour notre avenir à tous, que l'on s'y attarde dessus, d'où nos multiples interventions. Or nous sommes traités dans ce cas de pinailleurs ! La prise de parole contradictoire n'y a pas sa place même constructive. Elle y est même souvent tournée en dérision. Est-ce cela que l'on attend d'une assemblée d'élus ?

Quand sur la question des écoles et fermetures de classes la réponse que l'on nous adresse est de faire plus d'enfants, faut-il en rire ou en pleurer ? En 3 ans quasiment toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité, doit-on s'en réjouir ou s'en inquiéter ? Cela laisserait entendre que l'Exécutif actuel du Grand Figeac ne prend que de bonnes décisions. Une exception donc dans le paysage politique français !

Christine DELESTRE, Philippe LANDREIN
Figeac

Chaleur bois

Au lendemain de la présentation du réseau de chaleur bois à Figeac, qui fait parti de la régulation du projet TEPOS, des questions sur le fond et la forme m'interpellent.

En effet, initialement prévu à Panafe, nous avons appris son déplacement à côté du collège Masbou.

Les réponses apportées lors de la réunion de présentation, n'ont pas convaincus tout le monde.

Suite aux interrogations de certains, et aux réponses du SYDED, porteur de projet, je ne peux qu'émettre des doutes sur la véracité de l'offre pour les particuliers ainsi que sur le terrain choisi en point bas.

Conscient de l'effort nécessaire du développement d'énergie propre et renouvelable du territoire, il n'en demeure pas moins que le manque de concertation en amont du projet pose ici problèmes; Odeurs, particules fines ou rotations de camions sur la petite route traversant une zone pavillonnaire peut effectivement inquiéter et interroger.

Philippe BROUQUI
Figeac

D'Avril à Juin 2023
de 14h30 à 17h00



FABLAB

du Grand-Figeac

PROGRAMME DES ANIMATIONS

30 € Adhésion au FabLab - Gratuit pour les adhérents !

Inscrivez-vous !
Places limitées



Mercredi 12 Avril
Création d'un jeu à la découpe laser
Tetris, morpion, tangram...



Mercredi 3 Mai
Personnalise ton tee-shirt ou ton sac
Utilisation de la machine à coudre et de la silhouette Caméo



Samedi 27 Mai
Repair Café
Ne jetez plus vos objets cassés, ils sont peut-être réparables au FabLab !



Samedi 10 Juin
Découverte de l'impression résine
Création d'objets avec une grande qualité de détail



Samedi 24 Juin
Repair Café
Ne jetez plus vos objets cassés, ils sont peut-être réparables au FabLab !




RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS :

FABLAB du Grand-Figeac - IUT de Nayrac - 46100 Figeac
Tél : 05.65.34.44.56 • fablabfigeac@gmail.com

VOTRE PUBLICITÉ ICI



CLÔTURE DE LA SAISON DE SPECTACLES

MAGNIFIC PICNIC

DAVID WALTERS
DJ MAZYKIN

MER 17 MAI
FIGEAC

19h, Domaine du Surgié



Infos pratiques : Entrée libre et gratuite - Accès aux véhicules déconseillé,

Navette gratuite avec le petit train Lou Fijagol à partir de 18h30 depuis la Place de la Raison.

Retour assuré.

GRAND
FIGEAC terre
d'avenir

T. 05 65 34 24 78 · astrolabe-grand-figeac.fr

À CHACUN SON **ASTROLABE**

Photo : DR

Licences d'entrepreneur de spectacle:
1-L820-9780-1-L820-9783-1-L820-9781-1-L820-9790-1-L820-9859-2-L820-9793-1-L820-9798